

Annick GIRARDIN – Député Saint-Pierre-et-Miquelon

Ce budget a beau s'afficher en hausse ; cette annonce est « plus » que discutable. Il faut comparer ce qui est comparable, et lorsque l'on soustrait les crédits des contrats de projets qui ont été rajoutés depuis l'année dernière au budget de l'Outre-Mer, l'on constate une baisse de plus de 14 millions et 1/2 d'euros des engagements financiers pour l'amélioration des conditions de vie des gens de l'Outre-Mer, soit 2 % en moins par rapport à 2008.

Le constat est « plus clair et net que jamais », ces montants sont largement insuffisants au regard des retards et besoins, d'infrastructures notamment, de nos territoires.

Mais je ne suis pas là pour faire de la polémique sur les chiffres. Madame et Monsieur les Ministres, permettez-moi de vous rappeler ce que nous attendons véritablement de l'Etat.

Malgré la campagne de stigmatisation d'un Outre-Mer soi-disant profiteur et sur-aidé que nous avons vu ces derniers temps, et qui n'a pas manqué de jouer en faveur des réformes que vous avez imposé et continuez à imposer à travers cette loi de finances, laissez-moi vous réaffirmer que l'Outre-Mer ne veut absolument pas d'un Etat « guichet de banque » !

C'est un Etat partenaire dont nous avons besoin ! Chaque euro dépensé par l'Etat en Outre-Mer doit être un euro dynamique : il doit être mis au service de notre avenir, de l'emploi, et de la concrétisation des espoirs légitimes que nous avons pour nos pays.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, le tournant qui doit s'opérer dans les mois à venir devra se mener sur plusieurs fronts, avec l'accompagnement de l'Etat à chaque étape.

Avant toute chose, il est indispensable de mener un travail pour établir la vérité des prix et du coût de la vie dans chaque territoire d'Outre-Mer, pour que les dispositifs collent enfin aux réalités de la cherté de la vie sur le terrain, notamment en ce qui concerne les petites retraites et les minima sociaux. Aujourd'hui, les observatoires des prix ne fonctionnent pas, alors trouvons ensemble une autre solution, ou rendons-les plus efficaces.

Par ailleurs, trop de prestations sociales et familiales n'existent toujours pas dans l'Archipel, alors même que cette année les familles de Saint-Pierre et de Miquelon toucheront pour la première fois la prime de rentrée scolaire, plus de 30 ans après les autres familles de France.

Je n'accepte pas que des oublis rédactionnels de la part du Gouvernement et du législateur suffisent pour priver, pendant des décennies, les gens de l'Archipel de prestations essentielles telles que les aides personnalisées au logement, l'allocation de parent isolé, l'allocation journalière de présence parentale, l'allocation de logement,

les prêts à taux zéro, le prêt jeunes-avenir, l'allocation de soutien familial, la prime de retour à l'emploi... La liste est tellement longue que j'en oublie certainement des meilleures – ou, devrais-je dire, des pires.

Je vous invite solennellement, Madame et Monsieur le Ministre, à prévoir, par exemple à l'occasion de la future loi de programme, la mise à plat intégrale de nombreuses dispositions dans le domaine social, qu'il s'agisse de la santé, de la famille, et surtout des retraites, pour que les familles et les retraités de Saint-Pierre-et-Miquelon puissent enfin bénéficier des mêmes droits que tous les autres Français.

C'est une simple question d'équité, valeur si chère à ce Gouvernement pour justifier les réformes qu'il nous impose par ailleurs.

La question majeure du statut de l'Archipel, national comme européen, et de l'organisation institutionnelle locale, aura également besoin d'être posée. Ici aussi, l'Etat doit nous donner les moyens de cette réflexion, pour créer les conditions d'un développement harmonieux et cohérent.

A Saint-Pierre-et-Miquelon, le développement économique est en panne, et ce développement n'aura pas lieu tant que nos prix ne seront pas concurrentiels dans la région, ce qui passe par notre désenclavement, et la mise en place d'une vraie continuité territoriale avec la Métropole.

Certes, nous avons obtenu une aide aux importations et exportations dans la future loi de programme, et il est essentiel que ce dispositif puisse s'appliquer à l'ensemble des produits en destination et à l'origine de Métropole. Mais il faut aller plus loin, notamment à l'occasion de la refonte actuellement en cours de notre système de desserte maritime. A ce sujet, ne pouvons-nous pas enfin admettre que, peut-être, dans une collectivité aussi petite, aussi isolée et aussi dépendante des importations, la délégation de service public n'est pas la solution, mais qu'il nous faut un véritable service public de la desserte maritime ?

Et que dire de l'état de nos infrastructures de base ? Malheureusement, pas grand chose. L'état de nos routes est désastreux. Les équipements des ports d'intérêt national de Saint-Pierre et de Miquelon, jadis la gloire de la France en Amérique du Nord, sont désormais autant de ruines et de blocs de ciment fissurés.

Or, une grande part des secteurs de notre développement économique futur, c'est-à-dire des activités créatrices d'emploi, dépendent de ces ports, qu'il s'agisse du tourisme, de la pêche et de l'aquaculture, des activités d'avitaillement de l'industrie des hydrocarbures, du transbordement, ou encore des activités de plaisance. Certes, nous avons un aéroport moderne, mais à quoi nous sert-il ? C'est symptomatique d'un mal plus large : cette piste est trop courte pour remplir correctement l'objectif de désenclavement et de développement économique fixé, ou du moins affiché, lors de sa réalisation.

Le Fonds Exceptionnel d'Investissement qui sera créé par la loi de programme est une bonne initiative, mais le montant de 16 millions d'euros prévu par ce budget pour l'alimenter ne suffirait même pas pour la remise à niveau des ports de l'Archipel. Ce constat nous ramène très vite à une réalité brutale.

Si l'Etat veut véritablement que Saint-Pierre-et-Miquelon se développe dans son contexte régional, il est grand temps de passer des paroles aux actes. C'est ainsi que le Gouvernement devra impérativement, avant mai 2009, déposer la lettre d'intention nécessaire pour préserver les droits souverains de la France devant la Commission des Limites du Plateau Continental de l'ONU.

Il faudra aussi que l'Etat montre sa volonté ferme pour obtenir les accords dont dépend le développement des activités dans l'Archipel, que ce soit pour le cabotage, maritime comme aérien, la pleine intégration de l'Archipel aux circuits et à la promotion touristique au niveaux régional, ou encore la renégociation des quotas de pêche avec le Canada.

Nous avons des projets. Depuis un an et demi, je vous fournis régulièrement des notes détaillant la stratégie de développement de l'Archipel. Les porteurs de projets existent bel et bien, ils ont des projets réalistes, ambitieux, qui présentent de réelles perspectives de développement. Mais eux aussi ont besoin d'un accompagnement qui leur fait aujourd'hui défaut.

Ils méritent d'être mieux soutenus, et si vous voulez que le milieu économique investisse, il faut lui donner les moyens concrets de surmonter nos handicaps structurels, mais aussi l'engagement que l'Etat est à ses côtés, ce qui n'est aujourd'hui, j'ai le regret de devoir le dire, absolument pas le cas.

A coups de suppressions, de stigmatisation, et faute de l'annonce d'un engagement fort de l'Etat, par exemple sur le dossier du plateau continental, le milieu économique hésite à investir, et les familles, sous pression, hésitent à consommer.

Madame le Ministre, M. le Ministre, nous devons travailler ensemble pour sortir l'Archipel de cet attentisme. Ce message est un appel réaliste, concret, qui demande des réponses pragmatiques et une volonté d'accompagnement réelle de la part de l'Etat. Les gens de Saint-Pierre et de Miquelon ne manqueront pas d'être attentifs à votre réponse.

Pour compléter cette intervention, je tiens à regretter que ma collègue Jeanny MARC, député de Guadeloupe, n'ait pas pu intervenir aujourd'hui, et je vous remettrai en mains propres, Madame le Ministre, Monsieur le Ministre, le texte des propos qu'elle souhaitait tenir devant cette Assemblée.